



REPUBLIQUE TUNISIENNE  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Université de la Manouba



**Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt N° 11/2021 PAQ-DGSU  
Pour le recrutement d'un consultant Individuel pour la mission :**

**« Formation Adobe création et gestion de documents - Techniques avancées »**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) conduit un Programme de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Dans ce contexte, le MESRS a lancé un nouveau financement compétitif d'innovation, le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités Publiques (PAQ-DGSU), et ce dans le but de développer leur autonomie institutionnelle, leur redevabilité et leur performance.

Dans ce contexte l'Université de la Manouba (UMA) va confier à un consultant Individuel la mission de former et assister le personnel de l'UMA en perfectionnement en gestion documentaire.

L'Université de la Manouba invite les candidat(e)s intéressé(e)s à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission, téléchargeables sur le site de l'UMA ([www.uma.rnu.tn](http://www.uma.rnu.tn)).

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie postale, ou être déposées directement au bureau d'ordre de l'université de la Manouba, à l'adresse Campus Universitaire de la Manouba 2010 et ce, au plus tard le 16 novembre 2021 à 17h :00, heure locale, avec la mention suivante :

**NE PAS OUVRIR**

**Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt n°11/2021**

**Pour le recrutement d'un consultant Individuel pour la mission :**

**« Formation Adobe création et gestion de documents - Techniques avancées »**

**A l'attention de Madame la Présidente de l'Université de la Manouba,  
Campus Universitaire de la Manouba 2010 - Manouba »**

Toute candidature parvenant après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue. Les Soumissionnaires resteront liés par leurs candidatures durant soixante (60) jours à compter du lendemain de la date limite de réception des candidatures.



Université De la Manouba